

devant certaines considérations, inspirées par l'honneur de la Sainte Eucharistie, et par l'intérêt même des enfants ?

Ces tout jeunes communiantes seront-ils vraiment préparés à recevoir dignement l'Hostie Sainte ? Telle fut l'expression de la première inquiétude.

Nous avons vu plus haut à quoi se résume la préparation intellectuelle. Quant à la préparation morale elle ne peut être différente de celle qui est exigée pour les adultes et formulée par le décret du 26 décembre 1905, lequel la ramène à deux conditions précises, l'état de grâce et l'intention droite. Dès lors, quelle meilleure préparation que la grâce baptismale, ornée des actes de foi et de charité ? Quelle intention plus droite que celle de puiser la force d'éviter toute faute, et d'augmenter en amour et en fidélité pour Notre-Seigneur ? Ah ! si tous les convives Eucharistiques partageaient ces admirables dispositions !... Comme Jésus sera heureux de descendre dans ces âmes si fraîches et si pures ! dans ces cœurs souvent si désireux de ce moment béni ! chez ces petits, qui dès l'âge de cinq ou six ans, s'y préparent de loin, et comptent déjà les années qui les séparent encore de ce jour radieux ! Comme Jésus sera heureux d'habiter ces nouveaux paradis, d'exaucer les naïves prières qui lui seront adressées et d'y répandre ses plus précieuses bénédictions !

On s'est encore préoccupé de ce que deviendra l'instruction religieuse des Enfants, et la fréquentation des écoles. Les parents, anxieux de bénéficier du travail de leurs enfants, n'attendent que le jour de leur première communion pour les retirer des classes, et les appliquer avec eux aux différents labeurs de la culture ou de l'industrie.

Il est permis de croire que les inconvénients si graves ne se produiront pas ou n'auront pas les funestes effets que l'on redoute.

Du reste, le décret a prévu cette difficulté, puisqu'il rappelle à tous ceux qui ont charge des enfants, le très-grave devoir qui leur incombe de pourvoir à leur complète instruction religieuse.

Mais qui peut affirmer que cette tâche, parfois si ingrate, ne sera pas facilitée par la présence du Maître intérieur ? N'est-il pas la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ? "*Accedite ad eum et illuminamini*".

Le catéchiste ne peut proposer à l'enfant que la formule